

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 80239 Numéro SIREN : 323 837 039 Nom ou dénomination : LES MOULINS DU BION

Ce dépôt a été enregistré le 31/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/010778

10778

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MOULINS DU BION

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Route De Saint Jean 38300 Maubec

Durée de l'exercice précédent* 15

Numéro SIRET* 3 2 3 8 3 7 0 3 9 0 0 0 3 7

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122019		N-1 31122018			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 865 489	AG	67 535	1 797 954	1 786 576		
		Fonds commercial (1)	AH	2 544 650	AI		2 544 650	2 439 077		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	354 835	AO	74 913	279 921	278 947		
		Constructions	AP	3 171 737	AQ	2 020 844	1 150 892	1 062 344		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	9 143 693	AS	5 674 508	3 469 184	2 730 857		
		Autres immobilisations corporelles	AT	662 695	AU	583 828	78 867	62 069		
		Immobilisations en cours	AV	59 855	AW		59 855	25 813		
		Avances et acomptes	AX	18 270	AY		18 270	174 581		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	3 954 538	CV	11 575	3 942 963	3 740 013		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD	556 703	BE	1 000	555 703	553 203		
		Prêts	BF	1 246 826	BG	352 415	894 411	1 347 790		
		Autres immobilisations financières*	BH	53 712	BI		53 712	96 259		
TOTAL (II)			BJ	23 633 008	BK	8 786 621	14 846 387	14 297 532		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	668 082	BM		668 082	531 981		
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	314 726	BS		314 726	343 414		
		Marchandises	BT	434 516	BU		434 516	361 606		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 052 877	BY	1 028 965	4 023 911	4 142 496		
		Autres créances (3)	BZ	2 607 901	CA	476 964	2 130 937	2 534 027		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 128 192	CG		1 128 192	188 250			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	199 205	CI		199 205	199 504			
	TOTAL (III)	CJ	10 405 501	CK	1 505 930	8 899 571	8 301 281			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	34 038 509	IA	10 292 551	23 745 958	22 598 814		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*			Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE PRÉSIDENT

Désignation de l'entreprise SAS MOULINS DU BION				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 698 751)	DA		2 698 751	2 530 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		2 610 228	1 636 894
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		253 000	253 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		8 903 061	7 768 847
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		1 060 580	1 304 213
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK		82 684	115 227
		TOTAL (I)	DL		15 608 305
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		3 065 869	3 280 535
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		949 187	1 403 586
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		3 024 037	3 153 840
	Dettes fiscales et sociales	DY		868 680	904 249
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		209 050	216 449
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		20 825	31 970
	TOTAL (IV)	EC		8 137 652	8 990 631
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		23 745 958	22 598 814
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		6 363 384		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			485 432	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MOULINS DU BION

Néant ☐ *

			Exercice N				Exercice (N – 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 868 991	FB		FC	3 868 991	5 725 640	
	Production vendue { biens * services *	FD	27 756 823	FE		FF	27 756 823	35 941 921	
		FG	1 039 923	FH		FI	1 039 923	(26 900)	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	32 665 738	FK		FL	32 665 738	41 640 662	
	Production stockée*					FM	(28 687)	15 966	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	166 800	172 852	
	Autres produits (1) (11)					FQ	141	664	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	32 803 993	41 830 146
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 221 197	3 736 406	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(72 909)	39 196	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	17 891 610	23 041 627	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(130 043)	51 340	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	5 224 199	6 037 877	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	377 541	1 758 563	
	Salaires et traitements*					FY	2 795 368	3 080 902	
	Charges sociales (10)					FZ	1 042 097	1 334 314	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	– dotations aux amortissements*			GA	674 582	735 369	
			– dotations aux provisions*			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	282 143	275 610
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	109 553	179 560	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	31 415 341	40 270 769
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 388 651	1 559 376
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	10 000	10 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	62 712	105 649	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	124 406	115 511	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	197 118	231 161
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	78 185	120 627	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	49 410	88 850	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	127 595	209 477
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	69 523	21 683	

Désignation de l'entreprise SAS MOULINS DU BIONNéant ☐ *

		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 52 484	205 728
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 24 233	3 250
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC 36 318	81 849
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 113 037	290 827
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 225	31 862
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 10 243	3 089
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG 3 775	12 600
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 14 244	47 551
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 98 792	243 276
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 68 812	41 485
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 427 575	478 637
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 33 114 149	42 352 135
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 32 053 568	41 047 921
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 1 060 580	1 304 213
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont	HY	
		IG 758	
	(3) Dont	HP 122 351	193 492
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 6 445	12 136
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 9 874	19 267
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 61 013	36 058
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 7 893	10 146
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SADEC LYON

5 rue Gorge de Loup
69009 LYON
Tel +33 (0)4 72 85 60 60
Fax +33 (0)4 72 85 60 69
Mail accueil.lyon@sadec-akelys.fr
www.sadec-akelys.fr

LES MOULINS DU BION

Route de Saint Jean
38300 MAUBEC

Société par actions simplifiée au capital de 2 698 751 €
R.C.S. VIENNE 323 837 039

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Nos cabinets : Bourgoin-Jallieu • Cergy-Pontoise • Châlons-en-Champagne • Dijon • Lille • Lyon • Nancy • Nogent-sur-Seine • Paris
Pouilly-en-Auxois • Romilly-sur-Seine • Saint-Dié • Saint-Dizier • Sens • Strasbourg • Troyes • Vitry-le-François

Société SADEC - Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Paris - Ile de France

Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social - 19 avenue de Messine - 75008 Paris - Tél. +33 (0)1 53 53 58 00

Siège administratif - 6 rue du Général Sarraill - 10000 Troyes - Tél. +33 (0)3 25 80 66 80

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'associé unique,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU LES MOULINS DU BION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Evénements significatifs postérieurs à la clôture » exposé dans l'annexe des comptes annuels concernant le COVID-19.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les postes majeurs du bilan des Moulins du Bion sont constitués par :

- des actifs incorporels (essentiellement droits de mouture)
- des engagements détenus auprès des clients (prêts et créances commerciales)
- des engagements financiers sur filiales et participations (titres, compte-courants).

Le paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose par ailleurs les règles et méthodes comptables concernant l'absence d'amortissement des fonds de commerce et des droits de mouture.

Nos investigations nous ont permis de nous assurer que ces postes significatifs n'étaient pas surévalués.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.



Lyon, le 23 juin 2020

SADEC

Représenté par Marc PROST-BOUCLE
Le Commissaire aux comptes,

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

- SOMMAIRE -

Règles et méthodes comptables	2
Faits marquants	4
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
Chiffres Clés	6

Etats Fiscaux

2050 - Bilan Actif	8
2051 - Bilan Passif	9
2052 - Compte de résultat	10
2053 - Compte de résultat suite	11
2054 - Immobilisations	12
2055 - Amortissements	13
2056 - Provisions	14
2057 - Créances et Dettes	15

Annexes

Composition du capital social	17
Situation fiscale différée et latente	18
Engagements de crédit-bail	19
Engagements en matière de retraites, pensions et indemnités assimilées	20
Dettes garanties par des sûretés réelles	21
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	22
Effectif moyen	23
Filiales et participations	24
Honoraires des contrôleurs légaux des comptes	25

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2016-07 relatif au plan comptable général, établi par l'autorité des normes comptables le 4 novembre 2016 et homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 (JO du 28 décembre 2016).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ACTIFS IMMOBILISES

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ;
- Les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale ;

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations Incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes :

- Les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences,
- Le fonds commercial,

Les nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation des actifs incorporels portent sur la notion de durée d'utilisation limitée ou non des actifs immobilisés pour qualifier leur caractère amortissable.

Logiciels

Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, généralement comprise entre 3 ans et 4 ans.

Fonds commercial et droits de mouture

Le fonds commercial et les droits de ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Cet test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial et des autres éléments incorporels est inférieure à sa valeur nette comptable.

Les immobilisations susceptibles de subir une dépréciation sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

La mise en place du règlement sur les actifs, selon la méthode prospective génère un amortissement dérogatoire constaté en exceptionnel et correspondant à la différence avec les durées d'usage.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

	Durée
Constructions et aménagement des constructions	10 à 50 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	3 à 10 ans

Immobilisations Financières

Les titres de participation acquis sont évalués selon les règles d'évaluation du coût d'entrée des actifs.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

STOCKS

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition par application de la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

ENGAGEMENTS RETRAITE

Les engagements retraite ont été calculés selon les paramètres suivants :

Taux d'actualisation : 1%

Taux d'augmentation des salaires : 1%

Au 31/12/2019, le montant des engagements retraite s'élève à : 264 194 €

La société a souscrit une assurance « Capital Fin de Carrière » pour couvrir ces engagements.

Au 31/12/2019, le montant couvert des engagements retraite s'élève à : 189 974 €

L'exercice a une durée de 12 mois.

Il est comparé à l'exercice 2018 qui avait une durée de 15 mois.

Une fusion est intervenue entre la société LES MOULINS DU BION et la société MOULINS CLECHET au 1^{er} janvier 2019.

La fusion des Moulins CLECHET dans les comptes de la société MOULINS DU BION, société absorbante, a entraîné :

- une augmentation du capital social des Moulins de BION par création de 667 actions ordinaires d'un montant nominal de 253€ chacune. Le capital social de la société MOULINS DU BION a été ainsi porté à 2 698 751 €.
- une prime de fusion pour 973 334 €

Les mesures de confinement et de contraintes décidées par le gouvernement français auront des conséquences, difficilement prévisibles, sur la situation financière des entreprises, compte tenu des incertitudes sur la durée des mesures de restrictions en cours, mais aussi des modalités de sortie de cette crise.

Concernant notre entreprise, la limitation de la circulation des biens et des personnes pourrait conduire à un ralentissement de notre activité.

Nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté, sans prendre en compte ces évènements, sans lien direct avec la clôture de l'exercice 2019.

CHIFFRES CLES

TOTAL DU BILAN : 23 745 958 €

CHIFFRE D'AFFAIRES : 32 665 739 €

RESULTAT D'EXPLOITATION : 1 388 652 €

RESULTAT NET : 1 060 580 €

Etats Fiscaux

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MOULINS DU BION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise Route De Saint Jean 38300 Maubec		Durée de l'exercice précédent* 15				
Numéro SIRET* 3 2 3 8 3 7 0 3 9 0 0 0 3 7		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 31122019	N-1 31122018			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	67 535	1 797 954	1 786 576
		Fonds commercial (1) AH	AI	2 544 650	2 544 650	2 439 077
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	74 913	279 921	278 947
		Constructions AP	AQ	2 020 844	1 150 892	1 062 344
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	5 674 508	3 469 184	2 730 857
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	583 828	78 867	62 069
		Immobilisations en cours AV	AW		59 855	25 813
		Avances et acomptes AX	AY		18 270	174 581
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	11 575	3 942 963	3 740 013
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE	1 000	555 703	553 203
		Prêts BF	BG	352 415	894 411	1 347 790
		Autres immobilisations financières* BH	BI		53 712	96 259
	TOTAL (II) BJ		BK	8 786 621	14 846 387	14 297 532
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		668 082	531 981
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		314 726	343 414
		Marchandises BT	BU		434 516	361 606
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1 028 965	4 023 911	4 142 496
		Autres créances (3) BZ	CA	476 964	2 130 937	2 534 027
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG		1 128 192	188 250	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		199 205	199 504	
	TOTAL (III) CJ	CK	1 505 930	8 899 571	8 301 281	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	10 292 551	23 745 958	22 598 814	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS MOULINS DU BION</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 698 751)			DA	2 698 751	2 530 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	2 610 228	1 636 894
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	253 000	253 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	8 903 061	7 768 847
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 060 580	1 304 213
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	82 684	115 227
	TOTAL (I)			DL	15 608 305	13 608 183
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 065 869	3 280 535
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	949 187	1 403 586
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 024 037	3 153 840
	Dettes fiscales et sociales			DY	868 680	904 249
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	209 050	216 449
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	20 825	31 970
TOTAL (IV)			EC	8 137 652	8 990 631	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	23 745 958	22 598 814	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 363 384
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	485 432	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MOULINS DU BION							Néant ☐ *
		Exercice N				Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 868 991	FB		FC	5 725 640
	Production vendue { biens * services *	FD	27 756 823	FE		FF	35 941 921
		FG	1 039 923	FH		FI	(26 900)
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	32 665 738	FK		FL	41 640 662
	Production stockée*					FM	15 966
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	172 852
	Autres produits (1) (11)					FQ	664
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	41 830 146
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 736 406
	Variation de stock (marchandises)*					FT	39 196
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	23 041 627
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	51 340
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 037 877
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 758 563
	Salaires et traitements*					FY	3 080 902
	Charges sociales (10)					FZ	1 334 314
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	735 369
						GB	
						GC	275 610
	Autres charges (12)					GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	179 560
						GF	40 270 769
						GG	1 559 376
						GH	
						GI	
						GJ	10 000
						GK	
						GL	105 649
						GM	115 511
						GN	
						GO	
						GP	231 161
						GQ	120 627
						GR	88 850
						GS	
						GT	
						GU	209 477
						GV	21 683
						GW	1 581 059
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						
	Reprises sur provisions et transferts de charges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
	Total des produits financiers (V)						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						
	Intérêts et charges assimilées (6)						
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
	Total des charges financières (VI)						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS MOULINS DU BION</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N			
				Exercice N - 1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	52 484	205 728	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	24 233	3 250	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	36 318	81 849	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	113 037	290 827	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	225	31 862	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	10 243	3 089	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	3 775	12 600	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	14 244	47 551	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	98 792	243 276	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	68 812	41 485	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	427 575	478 637	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	33 114 149	42 352 135	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	32 053 568	41 047 921	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 060 580	1 304 213	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		758
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	122 351	193 492
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	6 445	12 136
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	9 874	19 267
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	61 013	36 058
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	7 893	10 146	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9				
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
joindre en annexe) :							
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS MOULINS DU BION										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	4 288 795	KE		KF	125 837	
CORPORELLES	Terrains					KG	348 464	KH		KI	6 370	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	2 111 052	KK		KL	155 209	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	885 100	KQ		KR	20 374	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	7 882 955	KT		KU	1 273 050	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	300 649	KW		KX	2 580	
		Matériel de transport *				KY	130 443	KZ		LA	35 498	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	202 741	LC		LD	27 505	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	25 813	LI		LJ	34 041	
	Avances et acomptes					LK	174 581	LL		LM		
	TOTAL III					LN	12 061 803	LO		LP	1 554 631	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	3 751 588	8V		8W	202 950
Autres titres immobilisés					1P	554 203	1R		1S	2 500		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	1 842 685	1U		1V	257 453		
TOTAL IV					LQ	6 148 477	LR		LS	462 903		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	22 499 075	ØH		ØJ	2 143 371
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste		3		4				
				1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	4 492	LW	4 410 140	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	354 835	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	2 266 262	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH	905 474	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	12 312	MK	9 143 693	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	303 229	MO	
		Matériel de transport			IV		MP	19 789	MQ	146 152	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	16 933	MT	213 314	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	59 855	NB		
	Avances et acomptes			NC	156 311	ND		NE	18 270	NF		
	TOTAL III			IY	156 311	NG	49 035	NH	13 411 087	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	3 954 538	ØZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C	556 703	2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	799 599	2F	1 300 538	2G			
TOTAL IV			I3		NJ	799 599	NK	5 811 780	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							I4	156 311	ØK	853 127	ØL	23 633 008

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS MOULINS DU BION										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporables TOTAL II			PE	63 141	PF	8 885	PG	4 492	PH	67 535	
Terrains			PI	69 517	PJ	5 396	PK		PL	74 913	
Constructions	Sur sol propre		PM	1 186 106	PN	55 703	PO		PQ	1 241 810	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	747 702	PW	31 331	PX		PY	779 033	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	5 152 098	QA	529 136	QB	6 725	QC	5 674 508	
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	271 585	QE	6 964	QF		QG	278 550	
	Matériel de transport		QH	118 189	QI	20 674	QJ	15 133	QK	123 730	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	181 990	QM	16 490	QN	16 933	QO	181 547	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	7 727 189	QV	665 697	QW	38 791	QX	8 354 095	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	7 790 331	ØP	674 582	ØQ	43 283	ØR	8 421 630	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilités amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	3 775	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	3 775	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agencement et am. des const.	S5		S6	S7	S8	2 548	S9	T1	(2 548)	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4	T5	T6	33 770	T7	T8	(33 770)	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencement am. divers	U1		U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8		U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III		X2	3 775	X3	X4	X5	36 318	X6	X7	(32 542)	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM				NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP	3 775	NQ	NR	NS	36 318	NT	NU	(32 542)	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	3 775	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	36 318	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(32 542)
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS MOULINS DU BION							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	12 166	TG		TH		TI	12 166	
	Amortissements dérogatoires	3X	103 061	TM	3 775	TN	36 318	TO	70 518	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	115 227	TS	3 775	TT	36 318	TU	82 684	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U	11 575	9V		9W		9X	11 575
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	399 636	Ø7	78 185	Ø8	124 406	Ø9	353 415
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	854 085	6U	277 167	6V	102 287	6W	1 028 965	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	475 487	6Y	4 976	6Z	3 500	7A	476 964	
	TOTAL III	7B	1 740 785	TV	360 329	TZ	230 193	UA	1 870 920	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 856 012	UB	364 105	UC	266 512	UD	1 953 605	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	282 143	UF	105 787				
	- financières		UG	78 185	UH	124 406				
	- exceptionnelles		UJ	3 775	UK	36 318				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8 **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MOULINS DU BION										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)		UP	1 246 826	UR	1 246 826	US			
		Autres immobilisations financières		UT	53 712	UV	53 712	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA	1 801		1 801				
		Autres créances clients		UX	5 051 076		5 051 076				
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO		ZI							
		Personnel et comptes rattachés		UY							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	243 975		243 975				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	325 825		325 825				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	15 748		15 748				
		Divers		VP							
		Groupe et associés (2)		VC	1 921 504		1 921 504				
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	100 848		100 848				
		Charges constatées d'avance		VS	199 205		199 205				
	TOTAUX				VT	9 160 522	VU	9 160 522	VV		
RENVOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice		VD	232 000						
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	731 599						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG							
		à plus d'1 an à l'origine		VH	3 065 869		1 291 601		1 774 268		
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 024 037		3 024 037				
		Personnel et comptes rattachés		8C	437 646		437 646				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	339 669		339 669				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	91 365		91 365					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
		Groupe et associés (2)		VI	949 187		949 187				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	209 050		209 050				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL							
		Produits constatés d'avance		8L	20 825		20 825				
TOTAUX				VY	8 137 652	VZ	6 363 384		1 774 268		
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 643 976	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 373 209	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Annexes

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	10 667	667		253
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	12 166
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	70 518
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	82 684
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	68 812
Autres	21 621
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	90 433
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	-7 749

IMPOT DU SUR :
Plus-values différées

CREDIT A IMPUTER SUR :
Déficits reportables
Moins-values à long terme

SITUATION FISCALE LATENTE NETTE

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE			730 000		730 000
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs			292 000		292 000
Exercice en cours			73 000		73 000
TOTAL			365 000		365 000
VALEUR NETTE			365 000		365 000
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			318 712		318 712
Exercice en cours			79 678		79 678
TOTAL			398 390		398 390
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus			79 678		79 678
A plus d'un an et moins de 5 ans			278 873		278 873
A plus de cinq ans					
TOTAL			358 551		358 551
VALEUR RESIDUELLE			40 000		40 000

Montant pris en charge ds exerc.

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées		74 220	
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres pour personnel en activité			
TOTAL		74 220	

Rubriques	Montant garanti
-----------	-----------------

Emprunts obligataires convertibles	3 065 869
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	

Emprunts et dettes financières divers

	TOTAL	3 065 869
--	-------	-----------

MOULINS DU BION
routeDeSaintJean
38300 Maubec
Siren : 323837039

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la
société

Déclaration au 31/12/2019

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
PHILIBERT NICOT 1 Chemin du Moulin de la Ville - 71150 CHAGNY	SAS	15 841 898	100,00 %

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
CADRES	8	
AGENTS DE MAITRISE	10	
EMPLOYES	17	
OUVRIERS	24	
AUTRES (VRP)	4	
TOTAL		63

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
MEULE DE PIERRE	80 000	100	450 931		505 156
98 Route de Balan - 01120 LA BOISSE	426 031				31 024
MOULINS DU VENTOUX	110 000	100	110 000	138 849	2 331 811
255 Chemin des Roseaux - 84450 ST SATU	149 805				-9 227
MINOTERIE VULLIERMET	511 000	100	3 071 740		5 137 183
151 Rue H.Bordeaux - 73290 LA MOTTE SE	1 913 952				131 301
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
HORS GROUPE CONSOLIDE		0,00	878 570	1 782 656	
			865 995		
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

		Montant HT		%	
		N	N-1	N	N-1
Audit					
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes					
	<i>émetteur filiales</i>	16 993	16 791	100,00	100,00
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes					
	<i>émetteur filiales</i>				
SOUS-TOTAL		16 993	16 791	100,00	100,00
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement					
Juridique, fiscal, social					
Autres					
SOUS-TOTAL					
TOTAL		16 993	16 791	100,00	100,00
Audit					
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes					
	<i>émetteur filiales</i>				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes					
	<i>émetteur filiales</i>				
SOUS-TOTAL					
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement					
Juridique, fiscal, social					
Autres					
SOUS-TOTAL					
TOTAL GENERAL		16 993	16 791	100,00	100,00

LES MOULINS DU BION
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 2 698 751 euros
Siège social : Route de Saint Jean de Bournay
38300 MAUBEC
323 837 039 RCS VIENNE

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 3 JUILLET 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2019 SOUMISE ET ADOPTEE

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 1 060 580,31 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 1 060 580,31 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

A la réserve légale, soit 16 875,00 euros

Aux autres réserves, soit..... 493 705,31 euros

Dividendes

A titre de dividende 550 000,00 euros

Total..... 1 060 580,31 euros 1 060 580,31 euros

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 3 juillet 2020.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2018	170 000,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	
30 septembre 2017	200 000,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	
30 septembre 2016	900 000,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	

Pour copie certifiée conforme

Le Président

